

qu'est-ce qui  
est **rouge**,  
pas content  
et qui bat les  
pavés ?

page **6**

LES GESTES BARRIÈRES  
DANS LE MÉTRO

Se  
**contaminer**  
avec classe

page **3**

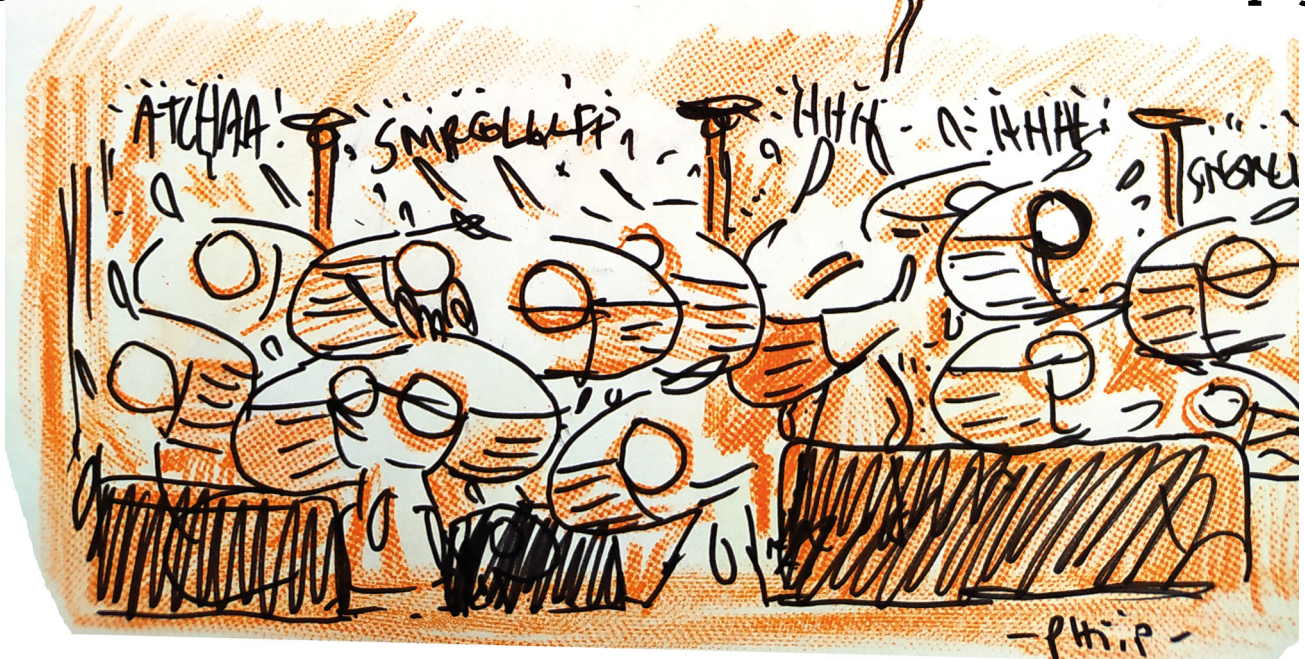


le bizutage du  
p'tit **nouveau**

page **4 et 5**

**parole,**  
**parole,**  
**parole...**

page **8**



mais qu'ont-ils fait de Frémaux ?

# l'édito

## Pour un nouveau départ

C'est ce que nous avons revendiqué dans un tract jeudi dernier, dans le cadre de notre rencontre avec le nouveau vice-président de la MEL en charge des Ressources humaines. C'est également ce que nous avons réclamé dans la rue le même jour, lors d'une manifestation où nous interpellions le gouvernement sur la posture politique à adopter suite aux conséquences désastreuses de la crise sanitaire provoquée par le COVID 19. En effet, selon nous, tous les ingrédients sont réunis pour écrire une page nouvelle.

En France, la crise sanitaire nous a démontré la nécessaire utilité des services publics et de ses agents, dévoués pour le bien-être des usagers impactés par le virus et pour le bon fonctionnement du pays, malgré un manque criant de moyens matériels et financiers. Plus largement, elle a mis en exergue les limites de notre « modèle » économique, basé sur la rentabilité à tout prix, et poussant à des choix aujourd'hui lourds de conséquences : en délocalisant ainsi à tout va les moyens de production, la France, pourtant cinquième puissance mondiale, s'est retrouvée privée de produits essentiels à la protection de sa population. Tous ces événements ont d'ailleurs poussé le chef de l'Etat et certains de ses ministres à admettre les bénéfices d'un Etat-providence fort et à accepter la place, dans le débat public, de la relocalisation de certains biens de production sur le territoire national.

A la MEL, les élections municipales ont laissé place à un nouvel exécutif politique ; de même, nous avons appris dans la presse, il y a plusieurs semaines, que Bruno CASSETTE, Directeur général des services de la MEL durant le mandat politique précédent, était sur le départ.

**Mais tout aussi positifs qu'ils soient, ces changements ont surtout une portée symbolique. Car, déjà, le naturel a tendance à revenir au galop !**

Le gouvernement a ainsi récemment annoncé son intention de mettre en place avant la fin de l'année la « réforme » des retraites, pourtant annulée durant la crise sanitaire ; le « Ségur de la Santé », censé améliorer les conditions de travail du personnel hospitalier, a accouché d'une souris ; des entreprises licencient leur personnel massivement, alors que certaines d'entre elles avaient pourtant bénéficié d'une aide financière conséquente de la part des pouvoirs publics.

Au sein de ses instances du personnel, la MEL fait savoir son intention de faire revenir 70 % du personnel dans les sites centraux, alors même que son nouveau siège n'est pas conçu pour respecter les gestes barrière préconisés ; de la même façon, la CGT et les autres organisations syndicales ont appris, le vendredi 18 septembre, le départ du docteur Fatima KERACHE et qui fait renaître la valse des médecins de prévention au sein de notre établissement !

C'est pour toutes ces raisons que nous continuons, coûte que coûte, à vous informer, porter votre voix et défendre vos intérêts dans ce contexte particulier. Car nous sommes, vous et nous, tous bien conscients que le nouveau départ que nous appelons de nos vœux ne pourra émaner que de nous-mêmes. Dans cette logique, nous remettrons rapidement à notre employeur un cahier de revendications très complet pour qu'enfin, vos conditions de travail s'en trouvent améliorées ; pour qu'enfin, la page catastrophique du mandat précédent soit tournée.



**Frédéric Parisot**  
Directeur de la publication



**Vincent Kaleba**  
Rédacteur en chef

« Comme sa mère lui disait toujours : le changement ce n'est pas juste quelque chose qui se passe, c'est quelque chose qui doit être planifié. »

*Celeste Ng*  
*Little Fires Everywhere*

## l'agenda

> **Lundi 28 septembre :**  
CHSCT, 09h00, Biotope – Atriums 5, 6 et 7

> **Lundi 28 septembre :**  
« Stop violences au travail ! »  
- Conférence organisée par le collectif « Femmes-mixité » de l'union départementale CGT du Nord, 08h30 à 17h, Bourse du travail de Lille

> **Mardi 29 septembre :**  
Rassemblement de soutien aux salarié·es de CARGILL Haubourdin 08h30, Lille – Tribunal de grande instance)

> **Jeudi 1<sup>er</sup> octobre :** Visite CHSCT Houplin-Ancoisne- Parc Mosaïc

> **Mardi 06 octobre :** comité technique, 14h00, Biotope Atriums 5, 6 et 7

> **Mardi 13 octobre :** Conseil d'administration du CAS, 14h00 à 16h00, Biotope – Atriums 3 et 4

> **Jeudi 15 octobre :** visite CHSCT Sequedin – Centre logistique

> **Vendredi 16 octobre :** conseil de la MEL, Biotope

# Biotope : Bijou architectural ou incubateur de virus ?

Le 8 septembre, le portail d'information Baticactu, spécialisé dans les thématiques liées au BTP, publiait [un article pour le moins élogieux sur le bâtiment Biotope...](#)

L'auteur de cet article s'enthousiasme sur ce bâtiment aux « formes courbes », « pensé comme un prolongement de l'espace public », et ses « nombreuses terrasses végétalisées », qui réunirait tous les ingrédients pour rendre la métropole lilloise « ouverte et tournée vers l'avenir ».

Si nous comprenons ce parti pris esthétique architectural, lié à la ligne éditoriale de ce site, force est de constater qu'il tombe au plus mauvais moment ! Car la situation sanitaire actuelle, liée à la COVID 19, révèle les failles béantes d'un bâtiment neuf qui se révèle déjà obsolète.

De l'aveu même de l'auteur, la conception architecturale du bâtiment, conçu au départ pour accueillir 900 personnes, a « peu évolué » dans le temps, alors qu'elle doit à présent accueillir 1 500 agent-es de la MEL.

Pourtant, on savait tous que Biotope, ça n'allait pas le faire ! Avec la COVID 19 et la crise sanitaire qui a suivi, ce choix s'est avéré encore plus désastreux que prévu ! Car les open-spaces, omniprésents dans le bâtiment, ne nous permettent pas de respecter les gestes barrières et les distances de sécurité préconisées par les autorités médicales nationales. Que faire, en effet,

quand vous avez un collègue à moins d'un mètre à votre gauche, à votre droite et devant vous ?

Dans le cadre du Plan de Reprise d'Activité (PRA), l'Administration a d'abord concédé que seules 200 personnes pourraient être présentes en même temps (sur 1 400 en période « normale ») à Biotope. Seulement, du fait de la volonté légitime de certains agents de retrouver leur lieu de travail et leurs collègues, et de consignes peu claires voire contradictoires données aux encadrants, la jauge a d'ores et déjà été dépassée : le Restaurant de la MEL, se retrouve déjà saturé, sachant que tous les agents qui viennent travailler à Biotope n'y mangent pas forcément.

Certes, on objectera que ce bâtiment avait été conçu avant la crise sanitaire que personne ne pouvait a priori prévoir. Mais cette crise ne doit pas faire oublier que certains aménagements ont été pris en dépit du bon sens ! En témoigne la présence de moquette dans tout le bâtiment, pourtant nid à virus potentiel ! Notre Administration aurait-elle oublié les précédents du bâtiment Euralliance et de sa moquette sur les sols ? Aurait-elle oublié l'enquête menée sur ce bâtiment par la CGT en 2015, qui relevait les nombreux problèmes médicaux qui étaient remontés par les agent-es ?

Car la crise sanitaire a bon dos ! Ça n'est pas elle qui est responsable des bureaux cloisonnés, mal insonorisés (on entend tout) ; ça n'est pas elle non plus qui a provoqué les malfaçons du bâtiment déjà constatées : toilettes inutilisables à certains endroits, moisissures au plafond, casiers à code déjà hors service, etc. La liste est déjà longue !

Avec la reprise de l'épidémie, notamment dans le Nord de la France, on se demande bien comment l'Administration va se débrouiller avec ce bâtiment d'autant plus inadapté dans les circonstances actuelles. Tels sont les vrais enjeux de ce bâtiment, au-delà du vernis esthétique et architectural dont on veut bien le draper.



Pépé Roquet & Hubo Goss

on veut tous les ragots !!!

# Rencontre avec La CGT à l'offensive pour

Le jeudi 17 septembre dernier, la CGT a rencontré Christian MATHON, nouveau Vice-président en charge des RH et de l'Administration à la MEL. Elle était représentée par Frédéric PARISOT, Sébastien POLVECHE et Thierry DUEL.

Cette rencontre s'est déroulée dans un esprit d'écoute et de respect mutuel. Cela représente déjà une évolution en soi par rapport au mandat politique précédent !

## Un PRA raplapla ?

S'agissant du Plan de Reprise d'Activité (PRA), nous avons obtenu que ce document fasse l'objet d'un avis préalable du CHSCT, le 28 septembre, avant sa mise en œuvre.

Concernant le contenu du PRA, nous avons alerté l'employeur sur la contradiction entre les constats dressés par le document (augmentation du nombre de contamination, prévalence des clusters dans les administrations publiques) et la volonté de porter la « jauge » sur les sites centraux (Biotope et Euralliance) et sites externes à 70 %. Concrètement, le taux d'occupation de ces sites serait porté à 70 % pour les agents dont les postes sont télétravaillables (ils combindraient travail en présentiel et télétravail), tandis que les agents dont les postes ne sont pas télétravaillables reprendraient en présentiel à 100 %, avec rappel progressif des agents placés en confinement préventif.

La MEL nous propose désormais que cette jauge de 70 % constitue un plafond et non plus un plancher, et que les situations soient appréciées sites par sites. Cette jauge nous semble déraisonnable, alors que le département du Nord a été classé en zone rouge, que plusieurs contaminations ont été recensées à Biotope et Euralliance et que le CER d'Armentières a été fermé préventivement pendant plusieurs jours suite à 3 contaminations à la COVID 19, ...

## Conditions de travail à Biotope

De notre point de vue, la situation sanitaire de la MEL est très préoccupante : certains sites, dont le nouveau siège Biotope, sont inadaptés du fait de la sur-densité des espaces de travail et de la saturation du restaurant, pourtant partiellement exploité.

C'est pourquoi, la CGT a exigé que la visite du CHSCT prévue pour finaliser l'expertise produite par le cabinet SECAFI, mandatée par les élu-es de l'instance, ait lieu rapidement, de manière à pouvoir être restituée lors du CHSCT du 28 septembre 2020.

Notre syndicat propose au contraire :

- > De limiter la jauge de présentiel à un plafond de 50 %, révisable sur avis du CHSCT ;
- > De faire participer les représentants du personnel au CHSCT à la cellule de veille hebdomadaire ;
- > D'accompagner la reprise des personnes en confinement préventif par une visite au Centre Médico-Social, permettant par exemple de proposer un test de dépistage pour la Covid19.

En effet, il faut selon nous, dès à présent, appliquer les préconisations contenues dans cette expertise, notamment celles visant à réduire la densité des espaces de travail et à garantir les conditions de travail des agents.

De fait, il nous faut obtenir de l'employeur le budget et les travaux nécessaires au réaménagement des locaux de Biotope. Il s'agit d'appliquer les préconisations de l'expertise.

Sur tous ces points, le syndicat CGT MEL a mis en garde l'employeur : si nous constatons que les décisions ou attermolements de la MEL sont de nature à entraver le fonctionnement du CHSCT ou à mettre en péril les conditions de travail des agents, nous saisirons les autorités de tutelle : Préfecture, Inspection du Travail, voire le Procureur de la République s'il le faut. Nous attendons que l'employeur se positionne. Le Vice-président MATHON s'est engagé, à tout le moins, à prendre rapidement contact avec SECAFI (le prestataire ayant produit l'expertise sur Biotope). Il s'est également engagé à garantir la présence du syndicat CGT MEL au sein du comité de pilotage de la mission. Nous avons initié la démarche et nous entendons bien la finaliser !

## Troubles Sociaux-Psychiques

Notre délégation a rappelé le bilan désastreux du précédent mandat sur le plan de risques psycho-sociaux : réorganisation permanente, mise à la vacance des postes, mise en concurrence des agents, perte d'efficacité des services faisant l'objet de réorgani-

sations répétées, augmentation des pressions sur les agents, des dépressions, ...

Le Vice-président MATHON s'est voulu rassurant et a indiqué vouloir mettre fin au processus de réorganisation permanente, sans pour autant renoncer à la mise en œuvre d'ajustements ponctuels.

Nous avons profité du rendez-vous pour attirer l'attention du Vice-président MATHON sur plusieurs situations préoccupantes : réintégration d'agents après un congé de longue maladie, agents en dépression, agent victime de discrimination syndicale, ...

Là encore, nous attendons des réponses claires de la MEL et sommes prêts à saisir les autorités de tutelle en cas d'inaction ou de décisions portant grief.

## Attribution de la prime COVID

Nous avons abordé la question de la prime COVID. Cela engendre des incompréhensions et un légitime sentiment d'injustice pour nos collègues mobilisés durant le confinement et qui ne l'ont pas obtenue ! Dans certains services, en effet, les agents perçoivent la distribution de la prime comme une prime clientéliste. Pour Frédéric Parisot c'est une prime contre-productive qui exclut et divise au lieu de récompenser et motiver. Nous demandons par conséquent de la clarté et l'équité pour tous les agents ayant travaillé pendant la crise sanitaire ! En un mot, la prime pour tous ceux-là.

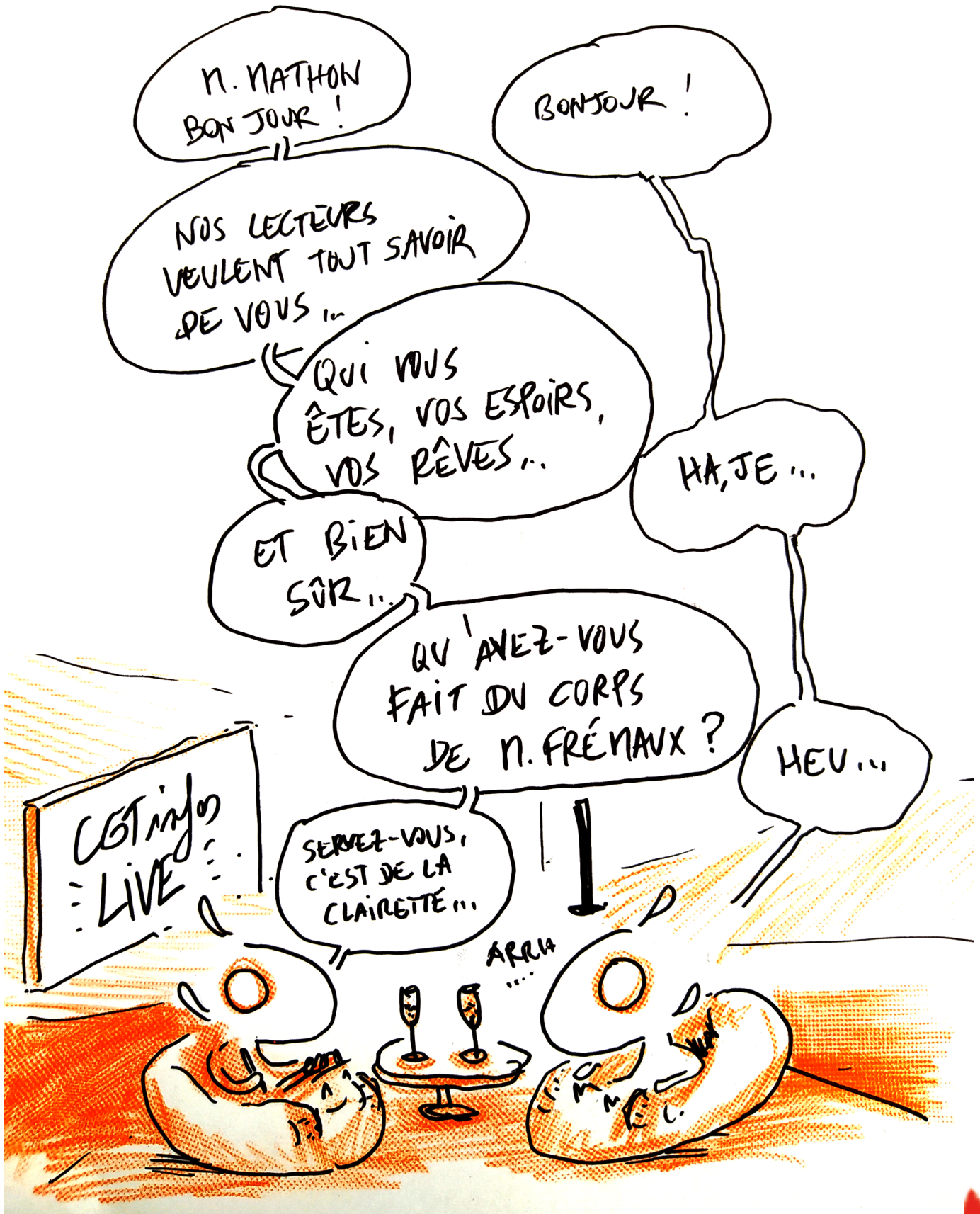
## Mise en place de Tickets-Restaurant à la MEL

D'ores et déjà, nous constatons que le restaurant est largement sous-dimensionné. Dans les faits, il y est impossible de respecter la distanciation sociale. Dans ces conditions, plus aucun agent des sites extérieurs ne vient déjeuner au restaurant. La CGT insiste pour que [son document revendiquant la mise en place de Tickets-Restaurant à la MEL](#), remis officiellement le 30 janvier 2020 à Damien CASTELAIN, soit enfin étudié par l'employeur. Dans la foulée de cet entretien, nous remettrons au Vice-président MATHON un cahier de revendications beaucoup plus complet, qui abordera toutes les problématiques de notre établissement et de ses agents.

il sort avec qui sinon ?

# c le VP aux RH

## vos conditions de travail !



violence sur caillou :)



# A la rentrée on bat de nouveau le pavé !

Comme vous pouvez le constater, la CGT MEL était présente lors du rassemblement tenu à Lille le 17 septembre dernier, à l'appel de sa confédération et d'autres organisations syndicales.

Ce fut pour nous l'occasion de faire entendre notre voix sur la défense des services publics et la reconnaissance de ses agent-es, particulièrement sollicité-es durant la crise sanitaire ; de refuser le retour au monde d'avant et ses politiques d'austérité, notamment la « réforme » de notre système de retraite, récemment remise sur le tapis par le Gouvernement. Ce fut aussi l'occasion de défendre les conditions de travail de nos collègues du secteur privé, notamment celles et ceux qui ont perdu leur emploi alors que leurs employeurs ont pourtant touché des aides financières de l'État.

Ce fut, surtout, une réponse de la plus belle des manières à certains membres du gouvernement qui, quelques jours auparavant, dénigraient cette grève à grands coups de chantage à la solidarité et l'unité nationale en temps de COVID 19. Ces représentants auraient-ils oublié que manifester est un droit constitutionnel fondamental, autorisé à nouveau depuis le 13 juin dernier par le conseil d'État ? Aurait-ils oublié les belles promesses prononcées par notre Président de la République lors de la période de confinement. Peut-être que cette grève n'aurait pas eu lieu si ces promesses avaient été tenues !

Faire grève et manifester est le seul moyen de faire pencher la balance de notre côté ! Manifestez à nos côtés lors des prochains rassemblements qui seront organisés !

la Rédaction



# Vite, la gestion publique, écologique et citoyenne de l'eau !

Nous relayons dans ces pages la réaction de la Coordination EAU Île-de-France à la tentative d'OPA de Veolia sur SUEZ, deux conglomérats spécialisés dans la gestion de l'eau potable. Nous estimons cette réaction d'autant plus appropriée... qu'elle impacte potentiellement la MEL !

## Les derniers soubresauts du monde d'avant

Le dimanche 30 août, la multinationale française Veolia a annoncé avoir remis à Engie une offre visant à lui racheter sa participation dans Suez. Cette opération devant être suivie immédiatement d'une offre publique d'achat sur les actions restantes de Suez. Le rachat de l'ensemble est estimé à quelque 10 milliards, auxquels s'ajoute la dette de Suez. Si son OPA aboutit, Veolia promet de revendre dans la foulée la filiale de Suez en France consacrée à la distribution et à l'assainissement de l'eau au fonds d'investissement Meridiam.

## Le nouveau champion des PPP à travers le monde

Société de gestion française créée il y a quinze ans, Meridiam «investit», selon le sinistre schéma des partenariats public-privé, dans les infrastructures, de la Finlande au Gabon. Avec seulement 150 salariés, elle gère 8 milliards d'euros d'actifs placés dans des aéroports, des autoroutes, des hôpitaux, des écoles, ou des fermes éoliennes à travers le monde, pour le compte de fonds de pension et autres fonds souverains. Ses profits impressionnants ont propulsé en quelques années son PDG, Thierry Déau, dans le club des plus grandes fortunes françaises.

Sous couvert de discours sur la création d'un champion industriel français de taille mondiale, le rachat annoncé détruit définitivement le mythe d'un « modèle français de l'eau » légitimé par l'ingénierie et un savoir-faire technique de ses entreprises : cette opération acte le bradage de ce secteur à des opérateurs financiers hors-sol exclusivement motivés par la sécurité et le taux des profits attendus par les actionnaires des fonds de pensions.

## La franchise de Frérot

Reconnaissons ici au PDG de Veolia le mérite de la franchise : à aucun moment, il n'essaie de nous faire croire à une prise de conscience des prédateurs des services publics, ni une reconnaissance de l'obligation de faire prévaloir l'intérêt général dans la réponse aux besoins humains fondamentaux.



Il ne s'agit plus pour lui que de séduire les marchés financiers, avec succès, comme en témoigne le bond des actions Veolia, Engie et Suez dès le lendemain à la Bourse de Paris.

## Que faut-il attendre de cette opération pour les usager-es du service de l'eau ?

Rien de bon, car Veolia est déjà le numéro 1 des entreprises privées du secteur et l'on voit le résultat !

L'entreprise se comporte mal vis-à-vis des usagers et pousse à l'augmentation des tarifs : ainsi Frédéric Van Heems, directeur général de Veolia Eau France, plaide lors d'une rencontre parlementaire pour une augmentation de 40 % du prix moyen !

## Que faut-il en attendre pour les collectivités locales ?

Rien de bon, car Veolia sera encore plus dominant et le rapport de force sera encore plus au détriment des élus locaux dans toutes les négociations.

## Que faut-il en attendre pour les personnels ?

Rien de bon, car le changement de propriétaire va se faire sur le dos des personnels, par la fusion des services, conduisant à des suppressions d'emplois et par la volonté de baisser les coûts en réduisant les salaires et en dégradant les conditions de travail, comme cela se fait à chaque fois.

Les usagers, les élus, les personnels ont tout à perdre dans ce genre d'opération. Pourtant le gouvernement reste étrangement silencieux.

## Des pouvoirs publics passifs

La passivité des pouvoirs publics à l'égard de ces manœuvres est inacceptable, le ministre de l'Économie, Bruno Lemaire, se bornant à expliquer, comme d'habitude, que « l'État sera vigilant aux engagements que prendra Veolia ».

Vraiment Il est urgent que les citoyen-nes

et leurs élu-es interviennent dans le débat public pour remettre les pendules à l'heure du monde d'après :

– Oui, il faut clore au plus vite l'époque de la gestion privée de tout le cycle de l'eau, pour le faire passer du statut de victime du dérèglement climatique à celui d'outil essentiel pour y remédier.

– Oui, il faut bannir d'urgence le dispositif des partenariats public-privé (PPP) et notamment des délégations de service public, aussi incompatible et nocif pour la démocratie locale, la satisfaction des droits fondamentaux des

humains et la transformation écologique de notre pays.

« Veolia, Suez, Saur, sortez de nos corps !

## Et à la MEL ?

À la lecture de ces événements, nous ne pouvons que rappeler notre revendication d'une véritable régie publique avec participation des citoyens et des salariés pour la gestion de l'eau de la MEL.

Si le passage en régie de la production de l'eau dans la métropole lilloise, en 2015, constitue une première avancée, la distribution de l'eau potable, source de rentrée d'argent conséquente, est toujours déléguée au secteur privé, en l'occurrence Véolia via sa filiale Iléo.

Dans ce contexte, quelle position prendra la MEL durant ce mandat, alors que cette entreprise dévoile, en l'espèce, son vrai visage ? Quelle position prendra le Président Damien CASTELAIN, ancien vice-président de la MEL en charge de l'eau et de l'assainissement ? Quelle position prendra son successeur Alain BEZIRARD, nouveau Vice-président de la MEL en charge de cette question ?

Thierry Duel

## > Pour en savoir plus

Rendez-vous sur le site Internet du Collectif Eau pour une Régie publique et les premiers mètre cube gratuits, dont la CGT MEL est partie prenante :

<http://collectif59eau.blogspot.com/>

Rendez-vous également sur la page Facebook de l'association Eau Bien Commun Lille Métropole, qui porte les mêmes revendications :

<https://www.facebook.com/EBCLM>

## Retraites : tant de raisons de ne rien lâcher !

Le Gouvernement s'apprête à poursuivre la « réforme » des retraites, suspendue à la mi-mars en raison de la crise sanitaire et adoptée en première lecture à l'Assemblée nationale en dépit de forte mobilisation sociale.

Parce que la crise sanitaire n'a pas mis sous cloche les urgences sociales, environnementales et économiques, mais qu'elle les a, au contraire, rendues plus impérieuses, la contestation sociale revient comme un boomerang.

Les premiers signes en avaient été donnés mi-juin par les personnels de santé mobilisés dans le cadre du Ségur de la santé ; les plus récents nous ont encore été montrés samedi dernier avec le retour des gilets jaunes dans les rues.

L'accès aux soins et à l'assurance maladie, aux indemnisations chômage en cas de perte d'emploi et au droit de profiter de sa retraite sont autant d'avancées obtenues de haute lutte, dont bénéficient l'ensemble des salariés, que l'on soit ouvrier ou cadre. Sous prétexte d'austérité, de compétitivité ou de coût du travail, elles sont aujourd'hui remises en cause et fragilisées. Comment garantir et améliorer ces droits fondamentaux, permettre une meilleure équité vis-à-vis des bas salaires, des personnes exerçant des métiers pénibles, des jeunes générations davantage frappées par la précarité et le chômage, et des femmes qui subissent toujours une inégalité professionnelle ?

Dans un courrier adressé au président du COR (Conseil d'orientation des retraites), le Premier ministre, Jean Castex, confirme que l'objectif d'une réforme de notre système de retraites, destinée à mettre en place « un régime universel » est à l'agenda du nouveau Gouvernement. Il vient d'ailleurs de commander aux experts du COR un nouveau rapport, en vue de poursuivre la réforme. Dans ce contexte de crise sanitaire et économique, ce rapport est lourd de menaces pour notre système de retraite par répartition.

De fait, le Premier ministre invite les experts à revoir leurs projections concernant la productivité du travail, à intégrer les augmentations récentes accordées aux fonctionnaires hospitaliers et à se baser sur les dernières prévisions de croissance du Gouvernement.

Ce rapport risque donc fort de ressembler – en pire – au précédent : recul de l'âge de départ, baisse du pouvoir d'achat relatif des retraités par rapport aux actifs, ... Alors, à quelles réformes des retraites s'attendre de la part d'un Gouvernement qui n'a tiré aucune leçon de la crise sanitaire et de l'impasse des politiques austéritaires ? Une chose est sûre : il s'agit toujours d'en finir avec les régimes spéciaux.

Oubliés les discours larmoyants de Macron qui tressait des lauriers aux invisibles grâce à qui le pays ne s'était pas effondré. Des fleurs, il n'en reste que les épines... et la colère sociale ! Il est plus qu'urgent d'imposer d'autres choix économiques, sociaux et environnementaux si nous ne voulons pas que le monde d'après ressemble à ceux que la macronie nous écrit réforme après réforme.

affaire suivie par

**Pépé Sévère**  
inspirée par FD de  
**L'UGICT-CGT**

